

I. Contre les retours irréguliers ou périodiques de l'hémoptysie essentielle, lors même qu'elle n'est point supplémentaire d'un flux hémorroïdal, il est rationnel, et quelquefois très avantageux, de provoquer, à l'aide de moyens appropriés (227. C.), le développement d'un semblable flux.

J. Encore un moyen à mentionner, moyen tout nouvellement importé dans l'art : c'est l'appareil de M. Tabarié, c'est le bain d'air comprimé, dois-je dire l'*aéropiésie* (de Πίεσις, pression), mot bien fait, mais malheureusement sali par l'industrialisme médical, mot affiché sur les murs pour l'ébahissement du vulgaire, plutôt que reçu et imprimé dans les livres pour l'usage du monde savant. Quoi qu'il en soit, le bain d'air comprimé paraît digne d'une attention sérieuse quant au traitement de l'hémoptysie. D'après M. Pravaz, observateur aussi consciencieux qu'éclairé, ce moyen trouverait là une de ses plus heureuses et de ses plus utiles applications, et réussirait surtout lorsque l'hémoptysie se montre liée, chez des sujets adolescents, à l'étroitesse de la poitrine, à la dépression latérale de cette importante partie du corps. C'est ce qui résulte d'une lecture faite par M. Pravaz à l'Académie royale de médecine, séance du 16 novembre 1840, lecture appuyée sur l'observation de guérisons obtenues après l'emploi journalièrement réitéré des bains d'air comprimé.

## ARTICLE VII.

HÉMATURIE. (205. C. α.)

(Modern. — Vulgairement, *Pissement de sang.*)

236. *Bibliographie.* — CHOPART. — (*Traité sur les maladies des voies urinaires.* Paris, 1798, in-8°. — Nouvelle édition : avec notes de Pascal. Paris, 1821, 2 vol. in-8°.) — Art. *Hématurie.*

RENOULT. *Notice sur l'hématurie qu'éprouvent les Européens dans la haute Egypte et la Nubie.* (Dans le *Journal général de médecine*, t. XVII, p. 366.)

ARAN. *Essai sur l'hématurie dans les militaires à cheval.* Thèse inaugurale. Paris, 1811, n° 76.

CHAPOTIN. *Topographie médicale de l'île de France.* Thèse inaugurale. Paris, 1812, n° 96.

SALESSE (de l'île Maurice). *Dissertation sur l'hématurie.* Thèse inaugurale. Paris, 1834, n° 302.

RAYER. — (*Traité des maladies des reins.*) — T. I, § 203 (sang dans l'urine). — T. III, § 763-97 (hémorragies rénales).

237. *Coup d'œil général des diverses hématuries distinguées et envisagées au point de vue de leur siège.* — Le sang peut provenir des reins, des uretères, de la vessie ou de l'urètre. De là, la quadruple distinction qui suit :

A. *Hématurie rénale* : tantôt, en premier lieu, entièrement traumatique, due tout entière à la lésion mécanique, à la déchirure, à la dilacération de la substance du rein, par suite d'une plaie pénétrante, par suite d'une contusion de la région lombaire, ou bien du flanc, — peut-être, aussi, par suite d'une simple commotion des reins, comme, par exemple, après une chute sur les fesses, après les secousses de l'équitation ; je dis *peut-être*, parce que, en ce dernier cas, on conçoit qu'il ne soit advenu dans le parenchyme rénal qu'une hyperémie, et non pas, de toute nécessité, une solution de continuité ; — tantôt, en second lieu, due encore à une solution de continuité dans la texture du rein, mais par le fait d'une cause intérieure et qui siège au sein même de la glande, soit, par exemple, un calcul, soit un abcès s'ouvrant dans le bassinnet, et y versant à la fois du sang et du pus, soit une ulcération cancéreuse ; — enfin, en troisième lieu, c'est bien des fois aussi une diapédèse hémorragique, s'opérant à l'intérieur du bassinnet, des calices et de ces innombrables canalicules dont se compose la substance tubuleuse, voire même se substituant complètement à la sécrétion urinaire, et, par conséquent, faisant sourdre le sang en nature là où, normalement, il se métamorphose en urine. A prendre en particulier ce troisième et dernier cas, l'hématurie rénale par diapédèse, combien de différences encore ne doit-on pas en constater ! C'est un accident, un épiphénomène symptomatique de la néphrite aiguë, quelquefois aussi, mais beaucoup plus rarement, de la néphrite chronique. De plus, à titre bien plus important, cette hématurie-là peut se produire plus ou moins copieuse, mais avec le caractère d'hémorragie passive, comme effet symptomatique du scorbut, de la fièvre typhoïde et autres fièvres analogues, des fièvres exanthématiques, par exemple, telles que scarlatine, rougeole, variole : symptôme toujours fort sinistre, et que, par rapport à la variole en particulier, Sydenham stigmatise comme un présage presque certain de la mort (sect. III, c. 2. *Variolæ regulares*). Elle peut se produire, encore à titre d'affection symptomatique, par la présence d'un dangereux parasite dans le rein, du strongle géant, *strongylus gigas* de Rudolphi, ainsi qu'on en trouve un exemple dans Sauvages (cl. IX, gen. 5, sp. 14, *Hæmaturia à verme*), exemple que l'illustre nosologiste rapporte d'après l'observation d'un médecin anglais, et où il s'agit d'un pissement de sang qui dura cinq ans, amena l'anémie, l'œdème, l'ascite, la jaunisse, la dyspnée, et la fièvre hectique, et guérit enfin après l'expulsion d'un ver long d'un pouce, qu'on doit reconnaître, même à la vague et brève

description qui en est donnée, pour un strongle géant encore jeune et tout petit. Enfin, elle peut se produire à titre d'hématurie essentielle ou idiopathique, suivant une expression peut-être impropre, mais généralement adoptée; c'est à savoir, par le pur et simple effet d'une hyperémie rénale de nature pléthorique, ou de nature toute locale: hématurie essentielle, disons-nous, à laquelle je vais plus bas consacrer spécialement quelques lignes. Maintenant, ajoutons que l'hématurie rénale, n'importe quelle soit son espèce sous le rapport pathogénique, se décèle surtout en ce que, indépendamment de la miction du sang, il existe, assez généralement du moins, des douleurs lombaires, et, quelquefois même, précisément à la hauteur de l'un ou des deux reins.

B. *Hématurie urétérique*: ne peut guère avoir lieu, surtout isolément, que dans un cas unique, à savoir, lorsqu'un calcul rénal s'est engagé dans l'uretère, et qu'il n'y chemine qu'en l'éraillant par ses aspérités. Et pourquoi donc ici une pathogénie si bornée? C'est que l'uretère, vu la densité très grande et le peu de vascularité de son tissu, est peu fait pour devenir le siège d'une diapédèse hémorragique quelconque. Pour ce qui est de diagnostiquer l'hématurie urétérique, telle que nous la posons, en tant qu'hématurie calculeuse, on peut, disent les auteurs, la reconnaître à ce que le malade accuse, dans la direction même de l'uretère, des douleurs plus ou moins aiguës en manière de ligne permanente, ou plutôt de fusées passagères, mais répétées. J'ai maintes fois, au lit du malade, observé ce genre de douleurs, mais sans occasion d'en vérifier par autopsie la valeur sémiologique. Assurément, en supposant même que ce soit là un caractère qui, lorsqu'il existe, ait toute la certitude désirable, l'existence n'en est pas constante.

C. *Hématurie vésicale*: tantôt traumatique, tantôt calculeuse; ailleurs, purement hyperémique, quant à l'état de la vessie du moins, mais, bien entendu, avec maintes variétés, actives ou passives au point de vue des symptômes, symptomatiques ou essentielles au point de vue de la pathogénie; ailleurs encore, au contraire, liée à l'existence, soit d'une cystite aiguë ou chronique, soit d'un état variqueux de la vessie, état assez commun chez les vieillards, et qui peut même aller jusqu'à constituer, au pourtour intérieur du col vésical, des tumeurs fongueuses, érectiles, et, pour ainsi parler, des hémorroïdes vésicales pareilles aux hémorroïdes anales (*Hæmaturia hæmorrhoidalis*, Sauvages, *loc. cit.*, sp. 9). Ce qui, en général, sert à révéler que l'hématurie est vésicale, ce sont surtout les pesanteurs et les douleurs qui se font sentir dans toute la région du périnée, sinon à l'exclusion absolue de douleurs lombaires, du moins bien plus notablement que celles-ci.

D. *Hématurie urétrale*: n'a pas lieu de nous occuper à titre essentiel ou idiopathique; ne se présente guère; à l'observation que comme sym-

ptome accidentel de l'urétrite, ou comme hémorragie traumatique, après le cathétérisme, par exemple, ou après la sotte et brutale manœuvre de ce qu'on appelle populairement *rompre la corde* dans les douleurs de la turgescence érectile du pénis en cas de *chaude-pisse cordée*, etc. Au surplus, il n'y a pas là, à parler proprement, une véritable miction de sang; et peut-être qu'à la rigueur il faudrait dire hémorragie urétrale, et non pas hématurie. L'écoulement sanguin est indépendant de l'excrétion des urines. Et dans la grande, la très grande majorité des cas, l'hémorragie urétrale est trop peu considérable pour constituer, ne fût-ce qu'un instant, un jet de sang par le méat: mais, à l'instar du muco-pus blennorrhagique, le sang sort goutte à goutte, et comme en bavant (*Hæmaturia stillatitia*, Sauvages, *loc. cit.*, sp. 8).

En résumé définitif, s'il est toujours facile de distinguer l'hématurie urétrale d'avec les trois autres cas d'hématurie, qui ont cela de commun que le sang est rejeté par véritable miction, avouons qu'il est souvent malaisé de distinguer entre eux ces trois cas-là, et de reconnaître positivement si le sang vient de la vessie, de l'uretère ou du rein.

Je n'ai pas cru devoir comprendre dans l'hématurie les cas où l'urètre laisse échapper un sperme sanguinolent, voire même du sang pur au lieu de sperme, comme il arrive chez ceux qui répètent le coït à reprises rapprochées et jusqu'à un fol abus de leurs forces (*Hæmaturia ejaculatoria*, Sauvages, *loc. cit.*, sp. 7). Notons donc, seulement pour mémoire, l'hémorragie des voies séminales, à côté de celle des voies urinaires sans doute, mais comme ayant droit d'avoir sa place distincte, de constituer un genre à part dans un cadre nosographique complet. Si nous ne nous en occupons pas *ex professo* dans ce chapitre, c'est que nous nous réservons de la signaler de nouveau, et d'une façon toute particulière, là où elle est le plus intéressante à considérer, je veux dire dans l'histoire des *pertes séminales involontaires*, autrement, de la *Spermatorrhée*.

238. *Diagnostic des urines sanguinolentes, ou pouvant être présumées telles.* — A. Si le malade ne pisse pas du sang pur, on a, ce qui est le cas le plus ordinaire, à constater le mélange du sang dans l'urine, — en un mot, on a des *urines sanguinolentes* à examiner. Tantôt le sang est entièrement délayé dans l'urine, laquelle est alors plus ou moins rouge, comme l'eau d'une saignée du pied, quelquefois aussi d'un rouge noirâtre (*Hæmaturia nigra*, Sauvages, sp. 11). Tantôt le sang s'y trouve sous forme de caillots, pour peu que l'hémorragie soit abondante: et quelquefois ces caillots ne sont rendus que tout décolorés, ayant séjourné plus ou moins long-temps à l'intérieur des voies urinaires, et n'en ayant été expulsés qu'avec difficulté; lorsque c'est dans les uretères qu'ils ont pris naissance, ils sont oblongs et arrondis, ayant pour l'ordinaire

un diamètre plus petit qu'une plume à écrire, et une longueur d'un à deux centimètres, de telle sorte qu'ils offrent la forme d'un ver, quelquefois même, aussi, celle d'une sangsue en raison de la dilatation à laquelle l'uretère a pu se prêter; lorsque c'est dans la vessie que le sang s'est coagulé, les caillots sont amorphes. Les urines sanguinolentes se montrent souvent alcalines à l'instant même de leur émission: elles ne se trouvent acides que lorsqu'elles contiennent fort peu de sang, et qu'elles en sont faiblement teintes; mais alors même elles deviennent plus promptement alcalines que l'urine normale. Elles teignent en rouge le morceau de linge qu'on y trempe. Elles précipitent par l'acide azotique, et se troublent par la chaleur; et, à l'aide du microscope, l'œil y voit, y reconnaît distinctement, infailliblement les globules sanguins. Abandonnés à elles-mêmes, elles laissent déposer un sédiment rougeâtre, composé de globules et de fibrine: sédiment impossible à dissoudre de nouveau, à l'inverse du sédiment naturel, du sédiment urique, qui se redissout lorsqu'on chauffe l'urine refroidie. De tout cela il résulte clairement que, pour peu que les urines soient chargées d'une quantité notable de sang, et surtout s'il y a des caillots, l'examen microscopique n'est pas du tout nécessaire; ce n'est, en fait d'hématurie, qu'un moyen de diagnostic surrogatoire, et qui est bien loin d'avoir la même importance que lorsqu'il s'agit de reconnaître, au sein des urines, les globules de pus, les matières cristallines, les animalcules spermatiques, etc.

B. Les urines peuvent se montrer rouges, et très rouges, sans pour cela être sanguinolentes: fausses apparences d'hématurie que Sauvages, tout en les connaissant bien pour ce qu'elles sont, eut, assurément, grand tort de poser à titre d'espèces, dans son genre *Hæmaturia*, genre englobant irratiounnellement tous les cas dans lesquels le sang, ou un liquide rouge quelconque s'écoule par les voies urinaires! Après tout, ce qu'il importe de se bien mettre dans l'esprit, c'est que parfois ces apparences sont telles que, à la simple vue, il est difficile d'affirmer si l'urine contient ou ne contient pas de sang, et qu'on doit alors avoir recours aux signes positifs et négatifs que peuvent fournir certaines explorations, tout-à-l'heure indiquées à propos des urines sanguinolentes (A).

α. En premier lieu, dans maintes maladies, — et même, aussi, en pleine santé chez certaines personnes, souvent chez moi, par exemple, — les urines prennent une couleur rougeâtre, en même temps que leur acidité augmente. C'est ce que l'on appelle urines ardentes, *urines briquetées*. C'est ce que Sauvages pose en deux espèces: sp. 10, *Hæmaturia spuria*, — sp. 12, *H. lateritia*, — double emploi dont je ne comprends aucunement la raison. Cet effet-là est dû à la présence de l'acide rosacique de Proust, acide uni intimement à l'acide urique, si tant est même que ce ne soit pas simplement de l'acide urique à quelque modification

près. Or, ces urines rouges, briquetées, *rosaciques*, — pour les nommer d'un nom précis, — ces urines, que, soit dit en passant, il est si commun de rencontrer dans les maladies fébriles, surtout dans le rhumatisme articulaire aigu général et dans les accès de goutte, se distinguent ordinairement fort bien, à la simple inspection, en ce qu'elles ont dans leur nuance même un je ne sais quoi de particulier et de caractéristique pour un œil exercé, en ce qu'elles ne contiennent point de grumeaux fibreux, en ce que le dépôt qui s'y forme et les rend troubles peu après leur émission, ressemble véritablement, comme l'indique un de leurs noms, à de la brique pilée. Mais, y eût-il doute au premier aspect, eût-on devant les yeux une urine couleur de sang dans toute la force du terme, on évitera la méprise en s'assurant que cette urine ne peut pas teindre en rouge un morceau de linge qu'on y trempe, et que, loin de précipiter et de devenir plus trouble par l'action de l'acide azotique ou de la chaleur, elle redissout, au contraire, sous l'influence de l'un ou l'autre agent, la matière sédimentaire que le refroidissement y avait fait paraître.

ε. En second lieu, les urines peuvent se trouver rouges par suite de l'ingestion, ou d'une absorption quelconque de certaines matières colorantes, qui passent intactes à travers le torrent circulatoire, et à travers la sécrétion rénale: c'est l'*Hæmaturia deceptiva* de Sauvages (*loc. cit.*, sp. 3). Ainsi en est-il après qu'on a mangé des fruits du *cactus opuntia*, après les baies d'airelle (*vaccinium myrtillus*, L.), après les merises, les guignes, les framboises, les mûres, etc. Ainsi en est-il, à en croire certains auteurs, après un repas de betteraves rouges; ce qui, à la vérité, se trouve démenti par M. Rayer. Ainsi en est-il, certainement, par l'absorption de l'alizarine, matière colorante de la garance, soit à la suite de l'usage intérieur de cette racine, soit même à la suite de rapports tout extérieurs par simple manipulation, et, à plus forte raison, par immersion des bras ou des jambes dans le bois de teinture. Ainsi en est-il, enfin, par l'usage prolongé du bois de Campêche, ou plutôt de l'hématine, qui en est la matière colorante. Dans ces cas-là, et dans tous les cas semblables qui pourraient se présenter, on devra s'éclairer par le commémoratif, et, au besoin, par l'exploration chimique et microscopique.

C. Les urines noirâtres, on doit l'affirmer en règle générale, ne sont assurément, dans la très grande majorité des cas, rien autre chose que des urines sanguinolentes. Mais enfin il y a des circonstances, rares et exceptionnelles il est vrai, mais, à ce qu'il paraît, bien réelles, où la sécrétion d'urines noires, la *mélanurie*, est d'une tout autre nature: circonstances sur lesquelles j'aurai occasion de revenir et d'insister dans le courant de cet ouvrage. Toujours est-il, pour se borner ici à ce

simple aperçu, qu'on ne doit pas, en présence d'urines noirâtres, s'en tenir à la couleur pour seul et unique signe, et qu'on n'a vraiment droit de les déclarer sanguinolentes, qu'autant qu'on y aperçoit immédiatement, ou qu'on y découvre par les épreuves *ad hoc*, un suffisant ensemble de signes caractéristiques.

239. *Considérations spéciales sur l'hématurie essentielle.* — A. Hématurie simple, hématurie pléthorique, hématurie idiopathique, hématurie métastatique : voilà autant de noms qui peuvent, à divers points de vue et suivant les cas, représenter l'hématurie essentielle. Tous les cas, en effet, ne sont pas complètement et de tout point semblables entre eux ; mais ils ont cela de commun qu'il n'y a dans l'appareil urinaire pas d'autre vice matériel à accuser qu'une hyperémie sthénique, sauf à déterminer après cela, en seconde ligne, si cette hyperémie hémorragique est une manifestation de la pléthore constitutionnelle ou accidentelle, si elle existe, au contraire, en vertu d'une pathogénie toute locale, si elle n'est rien autre chose qu'une déviation des règles ou du flux hémorroïdal.

A. L'hématurie essentielle peut quelquefois se laisser reconnaître, ou plutôt soupçonner comme hématurie rénale (237. A.), ou comme hématurie vésicale (237. C.), selon la prédominance des symptômes hyperémiques dans la région du rein ou dans celle de la vessie. Mais, le plus ordinairement, ce diagnostic est impossible à établir avec certitude, d'autant, par exemple, que, dans le cas même d'hématurie rénale, l'arrivée et le séjour du sang dans la vessie, la présence de caillots plus ou moins difficiles à expulser, font naître des pesanteurs, des douleurs périméales et d'autres symptômes vésicaux, qui, en règle générale, l'emportent de beaucoup en intensité sur les symptômes rénaux proprement dits, et les effacent en quelque sorte.

C. L'hématurie peut s'invétérer à titre de flux habituel, et même périodique. Cela est rare, du moins en Europe et dans les climats semblables, mais enfin cela s'y voit quelquefois : on en a des exemples dans les archives de l'art. Citons, entre autres, le cas, rapporté par Chaumeton dans le *Bulletin des sciences médicales* (juin 1809), d'un homme sujet à une hématurie mensuelle.

D. Il est rare, mais il n'est pas non plus sans exemple que, dans une attaque d'hématurie, le sang exhalé par l'appareil urinaire le soit en quantité assez grande pour produire la mort.

E. Comme conditions étiologiques spéciales dans la pathogénie de l'hématurie, nous devons noter celles qui vont suivre :

α. La *vieillesse* est, de tous les âges de la vie, celui qui a, toutes choses égales d'ailleurs, le plus de prédisposition à l'hématurie.

β. Un *climat très chaud* exerce une influence assurément fort puis-

sante : témoin l'hématurie endémique dont j'eus à parler ci-après ; témoin, peut-être plus péremptoirement encore, les nombreuses hématuries que M. Renoult a vues se manifester chez nos soldats, et surtout chez les cavaliers, lors de la conquête de la haute Egypte en l'an VII.

γ. L'*équitation* est une cause directement agissante, encore bien que la plupart du temps elle n'agisse qu'à la longue. C'est là un point d'étiologie sur lequel l'auteur d'une excellente thèse inaugurale ci-dessus mentionnée, Aran, a particulièrement insisté pour avoir été à même, par sa position particulière, d'observer la fréquence relative des hématuries parmi les cavaliers : ce qui, au surplus, trouve son explication dans les incessantes secousses qui vont retentir, par le périnée, sur la prostate et sur le col vésical, et, par la colonne vertébrale, jusqu'aux reins eux-mêmes.

δ. Les *cantharides*, entre autres effets de l'action spéciale qu'elles exercent sur l'appareil urinaire, peuvent déterminer une hématurie plus ou moins abondante, qu'Alibert, dans sa *Nosologie*, posait même en espèce à part (fam. VI, *Angioses*, geur. 17, esp. 3, *Hémurésie vénéneuse*).

ε. Enfin, l'*abus de certains médicaments*, savoir, des diurétiques énergiques, des térébenthines, et des purgatifs drastiques ou quasi-drastiques, notamment de l'aloès, peut finir par entraîner le même accident.

F. L'hématurie peut se montrer épidémique, à en juger du moins sur la foi de Reil, le seul observateur qui, à ma connaissance, ait signalé ce cas. « J'ai vu une fois, dit-il, l'hématurie régner épidémiquement comme maladie aiguë. C'étaient des hommes jeunes et bien portants qui en étaient atteints, du reste sans accidens fâcheux ; ils guérissaient rapidement. » (Reil. *Ueber die Erkenntniss und Cur der feber*. Halle, 1800. 5 vol. in-8°, — Vol. III, § 55.)

G. Quant au traitement de l'hématurie essentielle, nous n'avons qu'à faire une application sage et opportune des principes généraux concernant la thérapeutique de toutes les hémorragies (208). Encore un coup, ce qui détermine ici le choix des moyens à employer, la conduite à tenir, expectante ou active, c'est bien moins l'hématurie même, considérée uniquement, étroitement au point de vue de son siège, que les circonstances antécédentes ou concomitantes, telles que, par exemple, la pléthore, l'habitude hémorragique, l'anémie prochaine ou confirmée, l'imminence de la mort. Saignées du bras, sangsues à l'anus et à la partie interne des cuisses, boissons acidules et glacées, lavemens froids, bains de siège froids, astringens plus ou moins énergiques à l'intérieur, tels que ratanhia, acétate de plomb, etc. : voilà toujours le même bagage à exploiter selon les indications individuelles. Ajoutons, à titre de re-

marque plus spéciale, que, dans le régime hygiénique des sujets qui veulent se délivrer d'une hématurie chronique, habituelle, constitutionnelle, l'usage constant des bains froids et la modération dans les plaisirs de l'amour sont deux points des plus importants.

240. *Quelques mots en particulier sur l'hématurie endémique de l'île de France.* — A. Chose vraiment singulière, et encore ignorée de bon nombre d'entre nous autres médecins européens, il règne à l'île de France, aujourd'hui île Maurice, comme la nomment les Anglais depuis qu'ils se la sont appropriée, une hématurie endémique, qui sévit spécialement sur l'enfance et sur la jeunesse. Pour ces âges-là, la proportion des sujets atteints d'une telle infirmité ne serait pas moindre, suivant le sentiment de M. Salesse, de trois sur quatre. Cette hématurie se montre, en général, sous une forme chronique et continue : chaque fois que le sujet rend ses urines, il les rend plus ou moins teintées, plus ou moins chargées de sang, et cela sans interruption pendant une durée indéfinie. Tantôt l'affection est bénigne : l'urine a tout simplement une nuance rosée ; point de douleurs, point de dysurie, nulle gêne dans quelque fonction que ce soit, nulle détérioration de la santé ; il n'y a pas là de maladie réelle, rigoureusement parlant. Tantôt, au contraire, l'hématurie est plus ou moins considérable, et bien des fois, par conséquent, avec présence de caillots dans les urines : d'ordinaire, en pareil cas, elle est accompagnée de coliques néphrétiques chez celui-ci, de douleurs vésicales chez celui-là : serait-ce qu'elle provient, ici, des reins, et là de la vessie ? Inutile de dire que cette forme vraiment morbide de l'hématurie endémique peut aller jusqu'à produire la cachexie anémique. Rarement, toutefois, entraîne-t-elle la mort. C'est qu'en effet il y a de temps à autre, sinon complète intermission des urines sanguinolentes, du moins rémission plus ou moins marquée dans l'abondance de l'hémorragie : de telle sorte même que l'hématurie endémique prend, chez quelques individus, un caractère périodique, en raison duquel surtout plusieurs médecins du pays conseillent de la respecter au même titre qu'un flux hémorroïdal, comme étant enracinée dans la constitution, et ne pouvant plus être supprimée ni par cas fortuit, ni par l'art, qu'avec risque d'accidens plus ou moins graves. Heureusement la règle n'est pas que l'hématurie endémique devienne ainsi constitutionnelle et se prolonge éternellement. Chez la plupart des sujets, elle guérit spontanément au bout de plusieurs mois ou de plusieurs années.

B. Nul doute que les influences topographiques n'aient la plus grande part dans le maintien comme dans le développement de l'hématurie endémique. L'émigration, — le séjour en France, par exemple, — améliore presque toujours, et quelquefois même guérit complètement les cas les plus invétérés, les plus graves, ainsi que le montrent quelques unes des

onze observations recueillies par M. Salesse dans sa thèse. D'autre part, une de ces observations nous fait voir un Européen atteint de l'hématurie après son arrivée dans la colonie et tant qu'il y séjourna, puis se trouvant guéri après avoir quitté ce pays. Mais assurément il n'en est pas toujours ainsi. Et malgré l'émigration, malgré un voyage en Europe, l'hématurie continue à persister chez certains colons pendant plusieurs années. Ce qui prouve qu'elle est devenue une habitude de l'organisme, et, comme on dit, une seconde nature, une idiosyncrasie acquise. Or, cette idiosyncrasie, il est du moins fort permis de le croire, doit se transmettre héréditairement ; et c'est là peut-être une cause auxiliaire, qui, jointe à l'extrême chaleur du climat, seule accusable à l'égard des nouveaux arrivés, des Européens immigrants, fait régner endémiquement l'hématurie parmi une si forte proportion de leurs enfans.

C. Suivant M. Rayet, qui a fait des recherches et des études spéciales sur l'hématurie endémique de l'île de France, les divers cas de cette maladie doivent être distribués en trois catégories, vu que, indépendamment des cas de simple hématurie, il y a deux espèces de complication qui se rencontrent assez communément. Voici donc ces catégories :

α. Hématurie simple.

β. Hématurie avec gravelle urique.

γ. Hématurie avec urines chyleuses, urines d'apparence laiteuse, urines qui, examinées chimiquement et microscopiquement, se montrent albumino-graisseuses avec ou sans mélange de globules pareils aux globules sanguins. Cette forme de l'hématurie endémique n'est jamais primitive ; elle ne survient que plus ou moins long-temps après que les urines ont commencé d'être sanguinolentes. Au surplus, elle n'est pas incompatible, pas plus que l'hématurie simple, avec toutes les apparences d'une bonne santé, avec la pleine et entière jouissance de toutes les fonctions.

Voir d'ailleurs, pour de plus amples lumières à l'égard de ces deux complications de l'hématurie endémique, les articles qui seront consacrés à la gravelle et à la chylurie.

Quant au traitement de l'hématurie endémique simple, si tant est qu'on juge à propos de le tenter, je n'ai que faire de répéter ce que j'ai dit (239. G.) sous la rubrique de l'hématurie essentielle. Ai-je besoin d'ajouter que l'émigration est la condition la plus favorable, la plus sûre, pour un succès complet ?

D. Très certainement enfin, l'hématurie endémique n'est pas une singularité confinée dans l'étroite circonscription de l'île de France. Je sais pertinemment, pour ma part, que, tout à côté de l'île de France, dans les mêmes eaux, l'île Bourbon en est aussi le théâtre : il y

a dix ans environ, j'ai particulièrement connu un jeune créole de cette dernière île venu à Paris pour faire son droit : il était affecté d'une hématurie habituelle, et il m'apprit que bon nombre de ses compatriotes avaient la même infirmité. Dans un autre hémisphère, mais sous les mêmes latitudes que l'île-de-France et l'île Bourbon, le Brésil, à ce qu'il appert de documents recueillis par M. Rayer, est aussi une contrée où l'on observe assez fréquemment l'hématurie, voire même celle avec urines chyleuses. Il y a donc tout lieu de croire que le progrès futur de nos connaissances en fait de géographie médicale ajoutera encore à la liste des contrées où l'hématurie est beaucoup moins rare qu'en Europe.

## ARTICLE VIII.

## MÉNORRHAGIE.

(Modern.) — Vulgairement, *Perte de sang.*

241. *Définition.* — Dire ménorrhagie, c'est dire formellement, étymologiquement, éruption des mois ou règles, flux sanguin de l'utérus, avec cette clause sous-entendue que ce flux utérin est de nature morbide ; ainsi le veut l'usage, ainsi l'autorise et le fait naturellement concevoir l'esprit d'analogie en raison de l'antique et classique terme d'hémorrhagie. Nous disons donc *ménorrhagie*, d'après Sauvages (cl. IX, gen. 6) Pinel (t. II, p. 640), Alibert (fam. VI, *Angioses*, genr. 48) et tant d'autres auteurs excellents, — et non pas *métrorrhagie*, terme fort inutilement et fort mal à propos substitué de nos jours à celui de ménorrhagie. Le terme que nous répudions fait, en vérité, peu d'honneur au savoir philologique de la génération médicale sous laquelle il s'est glissé et impatronisé dans la langue de l'art. Car les hellénistes ne sauraient désigner par là rien autre chose que la rupture de la matrice : de *Μήτρα*, matrice, et *Ρήγνυμι*, je romps (205. B.). Desormeaux, philologue aussi éclairé que savant accoucheur, n'avait pas manqué de protester contre la choquante impropriété du terme, tout en cédant au torrent d'un néologisme erroné (*Dict. de méd.*, en 24 vol., art. *Métrorrhagie*.)

La ménorrhagie est un écoulement morbide de sang par l'utérus, à la différence du flux menstruel, qui est une condition normale dans la vie de la femme depuis la puberté jusqu'à la vieillesse. Mais, au surplus, cela ne peut s'entendre et se reconnaître d'une manière absolue, mais seulement relative. En effet, ce qui est menstruation ordinaire chez les unes sera ménorrhagie chez les autres. Il y a ménorrhagie, si la femme, à l'époque de ses règles, perd notablement plus de sang que d'habitude, — si l'écoulement de sang, encore bien qu'elle le déclare habituel, est

hors de proportion avec la force de sa constitution, et qu'il en résulte chaque fois une apparition ou un redoublement de symptômes anémiques. — enfin, et c'est encore bien plus net, plus décisif, si le sang sort de l'utérus à une autre époque que celle du flux menstruel. Toutefois, ce n'est pas une raison pour séparer génériquement de ce dernier cas le flux immodéré des règles, pour nommer à part et mettre en opposition l'un et l'autre cas à l'aide de quelque subtile synonymie, ainsi que l'ont proposé, par exemple, ceux qui voulaient n'entendre la ménorrhagie qu'au pied de la lettre, et uniquement comme écoulement excessif du sang à l'époque menstruelle. Mais peu importe, au fond, que l'hémorrhagie utérine ait lieu à cette époque même, ou hors de cette époque : c'est là une différence de la plus mince valeur dans la nosologie des diverses variétés de cette maladie.

242. *Ménorrhagie essentielle.* — (Ménorrhagie par pléthore ou par hyperémie idiopathique.) — A. Lorsque la ménorrhagie a lieu à l'époque menstruelle, et surtout lorsqu'elle ne consiste que dans une prolongation excessive de l'écoulement sanguin, il n'y a vraiment rien qui l'annonce par avance, et, sans phénomènes ni symptômes prodromiques, elle ne fait que succéder, pour ainsi dire, au flux normal, aux règles proprement dites. Et l'écoulement du sang fût-il même dès les premiers jours plus abondant que de coutume, on n'est guère en droit, à moins que cette abondance inaccoutumée ne soit excessive, de prononcer tout de suite le nom de ménorrhagie. Lorsque, au contraire, la ménorrhagie se déclare dans l'intervalle d'une époque menstruelle à l'autre, non seulement elle se fait, par cela même, immédiatement reconnaître pour ce qu'elle est, mais encore la prodiagnose en est très possible, parfois même assez facile, en raison de l'apparition préalable des signes locaux d'hyperémie utérine (202), qui précèdent cette ménorrhagie à bien plus de titre que le flux normal des règles, et en raison aussi des troubles généraux qui constituent ordinairement le prélude commun des hémorrhagies (205. E.) : la scène pathologique s'ouvre par de la démangeaison et de la chaleur à la vulve et dans le vagin, par les pesanteurs et les douleurs lombaires, par la fatigue et l'engourdissement des membres abdominaux et surtout des cuisses, etc., comme aussi par des frissons, par le refroidissement des extrémités, par la fréquence, la force et le caractère dicrote du pouls.

B. Tantôt la ménorrhagie ne se montre que goutte à goutte, et c'est sous une telle forme qu'elle peut continuer longtemps, remplir tout l'intervalle d'une époque menstruelle à l'autre, sans entraîner de graves accidents, ainsi que la *Médecine clinique* de Pinel nous en fournit l'exemple (p. 286) dans le cas d'une femme de trente-deux ans, délicate et grêle, et toutefois abondamment menstruée, chez laquelle